

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 22 octobre 2021

Covid-19 : l'offre vaccinale évolue en Ardèche

À ce stade de la campagne vaccinale, il convient d'ajuster l'offre vaccinale en fonction de la demande. Par ailleurs, compte tenu de la reprise des activités culturelles, sportives, certains locaux comme les gymnases doivent retrouver leur activité initiale.

Aussi, en concertation entre la Préfecture, l'ARS et les élus locaux, certains centres de vaccination sont réorganisés : ajustement des amplitudes horaires, déménagement vers des lieux plus adaptés, fermeture progressive, ou encore transformation en équipe mobile pour des opérations ponctuelles de vaccination, notamment pour les personnes de plus de 75 ans.

Par ailleurs, les professionnels de ville (médecins, pharmaciens, infirmiers et autres professionnels de santé habilités à la vaccination) contribuent également à une offre de vaccination de proximité, nous invitons les personnes éligibles à se rapprocher de leur médecin/pharmacien qui peut proposer la vaccination ou orienter vers un autre professionnel de santé à proximité.

Le maillage de l'offre vaccinale sera évalué régulièrement en fonction des besoins vaccinaux et des évolutions de la stratégie nationale de vaccination. L'objectif est de garantir l'accessibilité à la vaccination dans chaque territoire (en ville ou en centre), par une offre de vaccination suffisamment étoffée et flexible pour répondre tant aux enjeux des rappels vaccinaux pour les plus âgés, les personnes en situation de fragilité et/ou atteintes de comorbidités, que pour les personnes souhaitant recevoir une première dose de vaccin contre la Covid-19.

Dans ce contexte, le centre de vaccination d'Aubenas (installé au gymnase Roqua) cessera son activité le 22 octobre 2021 au soir mais l'offre vaccinale se poursuit.

Des séances de vaccination sont proposées chaque semaine, sans RDV, à partir du 25 octobre et jusqu'aux vacances de Noël, à la Maison Médicale de Garde d'Aubenas (site Bernard Hugo, proximité des urgences du CHARME). Ces séances sont portées par des professionnels de santé libéraux (jours et horaires seront affichés sur site). De même, la maison de santé pluriprofessionnelle de Vallon-Pont-d'Arc (34 place Édouard Dupoux) propose des créneaux de vaccination tous les vendredis après-midi.

Un autre dispositif est assuré par les infirmiers libéraux de Villeneuve de Berg avec des séances de vaccination assurées 2 à 3 samedis par mois à partir du mois de novembre, sans RDV à la salle des fêtes de Saint-Jean-Le-Centenier :

- Le samedi 06-11 de 9h00 à 14h00
- Le samedi 13-11 de 9h00 à 14h00
- Le samedi 04-12 de 9h00 à 14h00
- Le samedi 11-12 de 9h00 à 14h00
- Le samedi 19-12 de 9h00 à 14h00

Le préfet de l'Ardèche, Thierry DEVIMEUX et la directrice de la délégation départementale de l'agence régionale de santé, Emmanuelle SORIANO, tiennent à remercier l'ensemble des partenaires mobilisés : les centres hospitaliers, le SDIS, le conseil départemental de l'Ardèche et l'ensemble des collectivités territoriales ayant porté un centre de vaccination, le conseil départemental de l'ordre des médecins et les professionnels de santé pour leur engagement dans le déploiement de l'offre de vaccination.

La prise de rendez-vous peut toujours s'effectuer via les sites <https://www.doctolib.fr>, <https://www.maiia.com> et <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-07-ardeche.html> ou par téléphone (0 800 009 110– numéro vert).

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX